

# VELA-MG<sup>+</sup>



## ALIMENT COMPLEMENTAIRE pour bovins, caprins, ovins et lapins

### COMPOSITION

Chlorure de magnésium, chlorure de potassium.

### CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Protéines brutes	0%
Matières grasses brutes	0%
Cellulose brute	0%
Cendres brutes	14,7%
Sodium	< 0.2%
Magnésium	7,9% soit 103 g/litre
Humidité	69%

### ADDITIFS

Mélanges de Substances aromatiques

### AUTRES INDICATIONS

Le magnésium du VELA-MG<sup>+</sup> est apporté par du Chlorure de magnésium d'origine marine / sédimentaire.

Peut être utilisé en agriculture biologique conformément aux règlements CE N° 834/2007 et N° 889/2008. Certifié par FR BIO 10 100% Minéraux + additifs, 0% de matières premières d'origine agricole. 0% d'ingrédients d'origine agricole issus de l'agriculture biologique ou de l'agriculture en conversion.

BACA négatif : - 8577 mEq/L

A stocker à l'abri de la lumière, de l'humidité et des chaleurs excessives.

### MODE D'EMPLOI

Diluer simplement VELA-MG<sup>+</sup> dans l'eau de boisson des animaux, soit directement dans l'abreuvoir, soit par le doseur automatique.

VELA-MG<sup>+</sup> peut se distribuer sur la ration ou individuellement au pistolet doseur.

**Préparation au vêlage** : 40 à 60 ml pendant 2-3 semaines avant le vêlage

**Pendant le vêlage, aide à la délivrance** :

Bovins : 300 ml par animal, en une seule fois

Caprins Ovins : 50 ml par animal en une seule fois

**Pâturage** : 1 à 1,5 litres pour 500 litres d'eau de boisson ou 1,5 litres d'aliments pour 20 bovins ou 100 moutons / chèvres. A utiliser pendant 21 jours au pâturage

### BOVINS

*Jeunes bovins* : 50 ml par animal et par jour

*Bovins adultes* : 100 ml par animal et par jour

### OVINS/CAPRINS

*Jeunes ovins et caprins* : 10 ml par animal et par jour

*Ovins et caprins adultes* : 20 ml par animal et par jour

### LAPINS

Diluer dans l'eau de boisson des lapins à raison de 2,5 litres pour 1000 litres d'eau pendant 2 jours.

Fabriqué par un site certifié Oqualim-STNO,  
convient aux filières « Nourri sans OGM < 0,9% »

A utiliser de préférence avant et  
n° de lot (voir sur étiquette de traçabilité)  
Fabriqué par : α FR 85 224 002

**Difagri**  
expert en diététique animale



# 10 L